

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Branson Ultrasonic SA**, à Carouge (GE), CH-660-0145975-2 (FOSC du 02.05.2002, p. 8). Selon arrêté de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 24.03.2005, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous le nom: **Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Branson Ultrasonic SA, en liquidation**. Les pouvoirs de Bucher Sandra, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Liquidatrices: Dufrene Séverine et Lauper Claude jusqu'ici membres du conseil, continuent à signer collectivement à deux.

Journal no 4151 du 05.04.2005
(02784926 / CH-660.0.145.975-2)